



Dossier

d'accompagnement



PRÉPARATION AUX CONFÉRENCES ET TABLES-RONDES

présente

le festival **film**
européen
du
d'éducation



CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION

Dossier réalisé par les Ceméa

SOMMAIRE

Mercredi 5 décembre 2018 – 14h30

Page 5

➤ Les nouvelles formes de familles et de parentalités.

Jeudi 6 décembre 2018 – 09h00

Page 13

➤ Prévenir le sexisme et le harcèlement à l'école

Vendredi 7 décembre 2018 – 09h00

Page 20

➤ Education, jeunes enfants et précarité

Les nouvelles formes de familles et de parentalités

Conférence du mercredi 5 décembre 2018 - 14h30

(en partenariat avec le Fonds MAIF pour l'Éducation et la participation de la CNAF)

Les questions sociétales ont toujours fait « couler beaucoup d'encre » dans les débats nationaux ! Les passions se déchaînent, les valeurs s'affrontent.

Nous avons connu cela régulièrement dans l'histoire française : débat sur la peine de mort, sur l'euthanasie, etc. Les questions liées à la famille et à l'éducation ne sont pas en reste et le débat houleux récent sur le « mariage pour tous » en est un exemple, tout comme le débat naissant sur la PMA ou la GPA. Ces débats viennent interroger les nouvelles formes de familles et de parentalités. Les éducateurs et les éducatrices sont au cœur de ces problématiques, de par leur action quotidienne auprès des enfants, des jeunes et de leur famille. En effet, que ce soit à l'école, dans les structures éducatives ou de soins, l'évolution des formes de parentalité et donc de familles, viennent percuter ces prises en charge et ses accompagnements pédagogiques et éducatifs. Cette conférence permettra de dépasser les émotions, pour mieux comprendre ce qui est en jeu, dans ces évolutions des formes de familles et de parentalité et ainsi permettre de prendre un peu de recul, pour nourrir réflexions et pratiques.

Animée par : David Ryboloviecz



David Ryboloviecz est Éducateur spécialisé de formation, Il a travaillé pendant de nombreuses années dans le champ de la protection de l'enfance (milieu ouvert, internat éducatif), avant de rejoindre une collectivité territoriale où il été en responsabilité de l'insertion. Il est aujourd'hui Responsable national du Travail social et de la Santé mentale à l'Association nationale des Ceméa. Dans le cadre de sa formation supérieure en travail social, il a pu mener une recherche comprehensive sur les éducateurs d'internat.

INTERVENANTS

Irène Théry



Irène Théry est une sociologue spécialisée dans la sociologie du droit, de la famille et de la vie privée. Elle est directrice d'étude à l'EHESS. Elle travaille sur les transformations contemporaines des liens entre les sexes et les générations. Elle a publié plusieurs ouvrages sur les mutations du droit et de la justice de la famille, sur les familles recomposées et sur le genre. Elle était un des personnages qui a donné le titre au film que le Festival international du film d'éducation a diffusé en clôture en 2016 La Sociologue et l'Ourson.

Pauline Domingo



Pauline Domingo est Directrice à la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), en charge du département enfance, jeunesse et parentalité. Après plusieurs années dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques (non-recours aux minima sociaux, évaluation des politiques d'articulation vies familiale et professionnelle, etc.), elle contribue désormais à la mise en oeuvre des politiques familiales tant sur le champ des prestations légales (allocations familiales, prestations en faveur des parents de jeunes enfants, etc.) que sur celui des équipements et services qui accompagnent les parents au fil de l'avancement en âge de leurs enfants (crèches, centres de loisirs, actions de soutien à la parentalité, etc.).

Pour aller plus loin...

▪ Rapport du groupe de travail Filiation, origines, parentalité

Le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle

Irène THERY présidente

Anne-Marie LEROYER rapporteure

Extraits de l'Introduction

Le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle

« Filiation, origines, parentalité » : la dénomination de notre groupe de travail résume la mission qui nous a été confiée. Elle comportait deux volets distincts et liés. Le premier était d'élaborer, dans la perspective d'une prochaine loi sur la famille, des analyses et préconisations sur deux thèmes précis : l'accès aux origines et la place familiale des beaux parents.

Le second était d'aller au-delà, et de proposer au débat public et politique une réflexion prospective sur la filiation en général.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à notre commanditaire de nous avoir permis de déployer cette réflexion prospective. En effet, à travers les deux premiers thèmes qui nous ont été confiés, la question de la filiation est directement posée et l'éluder ne nous aurait pas permis de présenter une analyse satisfaisante. De façon plus générale, il nous importe tout particulièrement, en tant qu'universitaires, qu'une mission d'expertise ne se limite pas à solliciter des propositions sur tel ou tel sujet particulier mais témoigne aussi de l'ambition de donner un horizon moins morcelé au débat citoyen, en permettant à des spécialistes de confronter au sein d'un groupe de travail, puis de rendre publiques par un rapport, les analyses d'ensemble qu'ils ont forgées au cours du temps.

Quel est le problème posé ?

À première vue, la question de l'accès aux origines et celle des beaux-parents dans les familles recomposées n'ont rien à voir. L'accès aux origines concerne deux situations : celle des enfants nés sous X, adoptés ou pupilles, et celle des enfants nés d'engendrement avec un tiers donneur dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation (AMP).

Ces deux situations impliquent des personnes qui ont joué un rôle dans le passé, autour de la naissance de l'enfant, mais qui ne sont plus présentes dans sa vie voire n'y ont jamais été, et en tout cas ne jouent aucun rôle éducatif ou de soin : les parents de naissance d'une part, les donneurs d'engendrement d'autre part. Au contraire, les beaux-parents qui vivent aujourd'hui dans les familles recomposées sont des personnes qui n'ont pas été partie prenante de la naissance de l'enfant, n'étaient pas dans sa vie au départ, mais qui ensuite ont rencontré un de ses parents (veuf, séparé ou divorcé), ont décidé de partager sa vie et assument de fait des responsabilités de soin, d'éducation et de prise en charge de cet enfant au quotidien.

Deux situations opposées, donc.

Elles ont pourtant en commun quelque chose d'essentiel : tous ces personnages sont maintenus à l'écart de la famille, voire relégués dans les placards de l'histoire familiale.

Nous n'évoquons pas ici les aléas de la vie des gens ou leurs conflits privés. Non, si ces personnages sont privés d'existence, c'est *au sein de nos institutions*, par le droit, par l'État. Ils n'ont pas droit de cité, soit qu'ils n'aient pas de reconnaissance sociale (les beaux-parents), soit que leur identité soit devenue inaccessible (les parents de naissance), soit qu'elle ait été volontairement effacée, pour faire comme s'ils n'avaient jamais existé (les mères sous X ; les donneurs de gamètes et d'embryons). Et pourtant ils ont existé, ils existent.

Ces différentes formes d'effacement institutionnel peuvent être vécues par l'enfant comme le déni de son histoire biographique, et par l'adulte comme une atteinte à son identité personnelle et une injustice qui lui est faite. De là une critique portée par les nouvelles générations contre un droit qui paraît obsolète :

- Critique des personnes nées sous X, des adoptés et pupilles, ou encore des enfants nés d'AMP, devenus aujourd'hui de jeunes adultes et pour qui l'accès aux origines doit être reconnu comme un droit fondamental de la personne ne menaçant en rien la filiation, alors que ce fut pour leurs aînés des générations précédentes une quête solitaire et douloureuse, dont ils ne pouvaient même pas parler à leurs proches.

- Critique, aussi, des jeunes beaux-parents trentenaires ou quarantenaires qui ont pu voir comment dans la génération de leurs propres parents, la première qui ait connu le divorce de masse, les beaux-pères et belles-mères –aujourd'hui devenus des « beaux-grands parents »– n'ont bénéficié d'aucune forme de reconnaissance sociale, alors même que jamais dans l'histoire de la famille autant de soins, de dévouement, d'engagement financier et de responsabilité pour les enfant d'autrui n'ont été déployés spontanément et à une aussi vaste échelle.

Avec le développement du divorce, mais aussi de l'adoption et plus récemment de l'AMP, ces situations familiales se sont développées dans tout le monde occidental, et elles ont donné lieu dans de nombreux pays à des évolutions significatives du droit. En contraste, le débat français apparaît singulièrement bloqué, notamment parce que se perpétue un extraordinaire malentendu sur l'objet même de ce qui est en question.

■ Irène Théry, sociologue : "Les couples de même sexe redéfinissent la filiation" / Interview JDD, le 19 juillet 2018

INTERVIEW - L'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) est l'un des sujets de la révision de la loi de bioéthique. Pour Irène Théry, directrice d'étude à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), spécialisée dans la sociologie de la famille, cette étape s'inscrit dans "une révolution de velours" déjà engagée de longue date.

Le Conseil d'Etat a rendu mercredi un avis ouvrant la voie à l'extension de la PMA (procréation médicalement assistée) à toutes les femmes, un point qui figure au cœur de la révision des lois bioéthiques et des débats qui l'entourent. Le député En Marche [Guillaume Chiche explique dans le JDD vouloir déposer une proposition de loi](#) en ce sens.

Selon Irène Théry, directrice d'étude à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales), spécialisée dans la sociologie de la famille, cette étape s'inscrit dans "une révolution de velours" déjà engagée de longue date.

Six ans après la loi Taubira, qu'est-ce que l'ouverture du mariage aux couples de même sexe a changé?

Nous en avons terminé pour l'essentiel avec le débat autour du couple. La manière dont notre société organise ce lien est enfin claire : un couple, ce sont deux personnes qui partagent un lien affectif mais aussi une communauté de vie qui peut se traduire par une union libre, un pacs ou un mariage. Par le passé, le seul couple reconnu était hétérosexuel et marié, socle de la seule "vraie" famille. Aujourd'hui, le couple est autonome du lien à l'enfant, qui, lui, est inaltérable. L'idéal d'indissolubilité naguère caractéristique du mariage s'est déplacé sur la filiation. Le nouveau risque du couple, ce n'est plus de rester comme deux boeufs attachés au joug matrimonial mais de s'entendre dire un beau matin : "Je m'en vais."

En novembre 2012, vous expliquiez [dans le JDD](#) que cette loi ouvrait "un futur différent pour la filiation". Qu'en est-il aujourd'hui?

Dans le cadre de la loi sur le mariage pour tous, l'adoption a été un pas symbolique majeur : désormais notre droit dit qu'un enfant peut avoir deux pères ou deux mères. Mais on n'est pas allé jusqu'au bout. Au sein même de la majorité, beaucoup étaient pour l'adoption par deux personnes du même sexe mais contre la procréation médicalement assistée [PMA]. Ce qu'on attend d'un parent, c'est qu'il aime son enfant de manière inconditionnelle, le soigne, l'éduque, le protège, l'accompagne dans l'autonomie...

Qu'est-ce qui se joue, aujourd'hui, autour du débat sur l'ouverture de la PMA à toutes les femmes?

Comme cela a été le cas au moment du mariage pour tous, les couples de même sexe agissent comme un révélateur, comme un élément de changement. Aujourd'hui, il faut redéfinir le régime de filiation. Et c'est autour d'une modalité - la PMA avec don - que se joue cette clarification. En réalité, la société a déjà effectué une révolution de velours, si consensuelle qu'elle ne s'en rend même pas compte. Aujourd'hui, personne n'aurait l'idée de montrer un enfant du doigt parce que ses parents ne sont pas mariés. Pourtant, jusqu'en 1972 et la loi posant le principe de l'égalité des enfants légitimes et naturels, la présomption de paternité était le cœur du mariage, et la filiation légitime, la seule reconnue. Le mariage était l'institution qui donnait des pères aux enfants que les femmes mettaient au monde. Autant il y avait une présomption de paternité dans le mariage, autant en dehors il y avait une interdiction de recherche en paternité.

En quoi la PMA questionne-t-elle la parentalité?

Le lien de filiation est un lien fait de droits, de devoirs, d'interdits. C'est un lien social. Désormais, que les parents soient mariés ou pas, unis, séparés, de même sexe ou de sexe opposé, le lien est défini de la même façon. Même si les situations sont plurielles, on tend vers un même idéal qui n'est pas contesté. Ce qu'on attend d'un parent, c'est qu'il aime son enfant de manière inconditionnelle, le soigne, l'éduque, le protège, l'accompagne dans l'autonomie... Même si tout n'est pas résolu et que des problèmes subsistent, une partie de cette métamorphose est accomplie : on a redéfini une filiation en lien avec nos valeurs contemporaines. Dans ce contexte où la filiation est unique, la façon de l'établir peut varier. Le groupe de travail "Filiation, origines, parentalité" que je présidais, et qui a rendu son rapport en 2014, proposait de "replacer les nouvelles technologies de reproduction au sein d'un monde humain". Les enjeux majeurs sont symboliques et portent sur le système occidental de parenté. En articulant de façon nouvelle filiation et origines, nous réintégrerons les personnes nées de dons dans la condition commune. Comme on l'a fait pour la famille adoptive, il est temps d'assumer la famille née de don.

C'est-à-dire?

La filiation peut s'établir de trois façons : en prenant appui sur la sexualité reproductrice, qui reste la manière la plus courante de faire famille ; par l'adoption, qui est relativement récente ; et enfin par l'engendrement avec un tiers donneur, la seule modalité qui pose encore problème. C'est là que tout le débat lié aux couples de même sexe vient jouer comme un révélateur. Certains préfèrent pointer ces couples comme étant ceux qui posent un problème alors qu'ils portent la solution. Pendant longtemps, l'adoption devait mimer la procréation pour être acceptable. Souvent on ne disait pas aux enfants qu'ils avaient été adoptés, et ils n'avaient pas accès à leur dossier. Avec le développement de l'adoption internationale, la société a transformé son rapport à l'adoption, aidée par le fait que ces enfants ne ressemblaient pas à leurs parents. On a commencé alors à revendiquer la famille adoptive comme une façon très belle, très digne et différente de faire famille. Aujourd'hui, les mêmes enjeux de "vérité" se posent pour la PMA avec don, et l'ouverture de celle-ci à toutes les femmes peut être une avancée éthique pour tous.

Pour quelle raison?

Les couples de femmes ne mentent jamais à l'enfant sur leur mode de conception. Contrairement à ce que prétend La Manif pour tous, dont le slogan en 2013 était : "On ne ment pas aux enfants." Au contraire, ces couples lèvent le voile sur le mensonge d'une société qui organise des familles avec don et les dissimule. En France, plus de 80.000 enfants sont nés d'un don de sperme et près de neuf de ces enfants sur dix ne le savent pas.

Quel est le problème finalement si le parent est celui d'intention?

Le problème, c'est que la société l'organise et le dissimule. On fait passer le couple receveur pour un couple procréateur. Comme pour l'adoption, pour que ce soient des familles comme les autres, il a fallu qu'elles puissent passer pour des familles biologiques. Cela va très loin puisque le donneur est choisi à partir de caractéristiques physiques semblables et d'un même groupe sanguin que le receveur, dans le seul but d'accréditer un mensonge. Comme on l'a fait pour la famille adoptive, il est temps d'assumer la famille née de don et d'avoir un débat de société sur le don d'engendrement : don de sperme, d'ovocyte, de gestation pour autrui [GPA]... Selon moi, on doit rembourser de la même façon toutes les PMA avec don

Mettez-vous dans une même classe don de sperme et mères porteuses?

Bien sûr que non, car les dons de gestation sont radicalement différents. Mais j'inclus la GPA dans les engendremets avec don : un couple qui ne peut pas procréer fait appel à une tierce personne qui donne de sa capacité procréatrice pour que ce couple puisse avoir un enfant. Le donneur n'a fait ce don que pour que d'autres puissent devenir parents. L'enfant a donc des parents et un donneur ou une donneuse, qui sont complémentaires sans se confondre. Il y a un enjeu sociétal important. Notre société est-elle prête à admettre ce qu'elle organise depuis maintenant un demi-siècle?

Concrètement, comment s'établira la filiation d'un enfant né d'une PMA avec ses deux mères?

Une solution consisterait à faire une "déclaration commune anticipée de filiation". Dans les cas de procréation médicalement assistée, la personne qui veut bénéficier d'un don doit commencer par passer devant un juge pour donner son accord sur le processus de don. On pourrait faire sa déclaration anticipée de filiation au même moment.

Faut-il rembourser les PMA dites sociétales?

Certains voudraient nous faire croire que la PMA pour toutes serait une PMA "de convenance". Mais il y a toujours eu deux PMA : une PMA thérapeutique dont l'objet est de traiter l'infertilité d'un couple qui n'arrive pas à procréer, et la PMA avec don qui est une PMA sociétale. La médecine contribue à un arrangement social - la possibilité d'engendrer un enfant grâce à un tiers donneur - et organise la dissociation sexualité/reproduction. Elle est nécessaire pour cette coopération entre donneurs et parents mais elle ne soigne pas. C'est bien la raison pour laquelle les couples de femmes se sont dit : "Pourquoi pas nous?" Selon moi, on doit rembourser de la même façon toutes les PMA avec don.

■ La parentalité : une mise au neutre des parents ?

Article de Monique Besse / Extrait de la Revue VST des Ceméa n°110 (2011)

Le mot « parentalité » est un néologisme, c'est-à-dire un mot inventé, qui ne figure pas dans les dictionnaires mais qui fait son chemin. Et généralement, comme le souligne Éric Hazan 1, le néologisme est porteur d'une idéologie qui ne se dévoile pas mais envahit le discours, les modes de pensée et de faire. Il s'impose et inhibe la pensée. Le secteur social absorbe volontiers les néologismes qui lui sont proposés car il est particulièrement poreux à un vocabulaire qui « fait » scientifique et remplace à bon compte une réflexion en profondeur sur les pratiques, la façon de les nommer et de les penser.

Naissance d'un néologisme

Les lois récentes (de 2002 à 2007) sont porteuses de transformations profondes du secteur sanitaire et social, et imposent un vocabulaire nouveau, en partie importé du secteur industriel et commercial, qui transforme profondément sa culture. La mise en oeuvre de l'évaluation favorise sa diffusion.

Dans le domaine de la formation, on assiste également à une transformation des références, notamment avec la notion de compétences (à acquérir, à valider) qui est l'un des maîtres mots du nouveau langage.

Celui-ci chemine entre néologismes et subtils détournements du sens commun. La codification de certaines expressions (le terme « bonnes pratiques » en est un exemple pertinent) en rigidifie l'utilisation et les rend impropres au libre exercice de la pensée. De plus, ce nouveau vocabulaire circule sans jamais être défini, ce qui accentue son obscurantisme et donne l'illusion d'un langage commun.

J'ai donc commencé une petite recherche concernant la date et le contexte d'apparition du mot pour essayer d'y voir un peu plus clair et d'approcher son sens.

Il y a un consensus entre les chercheurs qui se sont posé la question de l'origine de ce mot. Il serait issu du champ de la psychologie et de la psychanalyse : P.-C. Racamier parle (en 1961) de *maternalité* pour désigner les processus psychiques qui se déroulent chez la femme au moment de la grossesse, de l'accouchement et des premiers soins à l'enfant. Ce sont les processus pathologiques qui intéressent alors plus particulièrement cet auteur, et notamment la psychose puerpérale. Ce questionnement est étendu à la transformation psychique du « devenant père » et l'on parlera alors de *paternalité*.

Dans les années 1980, René Clément 2, psychologue et psychanalyste, invente le terme de dysparentalité pour désigner les comportements pathologiques des parents. Cela coïncide avec la préoccupation largement partagée par les intervenants sociaux, les psychologues, les magistrats et les pouvoirs publics concernant les enfants battus et plus généralement victimes de mauvais traitements. Toutefois, les parents défaillants sont de plus en plus considérés non comme des coupables mais comme des victimes, des « parents en souffrance », pour reprendre l'expression de René Clément, qu'il faut comprendre et aider. On reconnaît progressivement les méfaits de la séparation, notamment des séparations précoces, et donc l'importance des parents, dont il faut soutenir la parentalité, c'est-à-dire une qualité spécifique qui ne se résume ni aux soins ni à l'éducation. Il aura fallu quelques décennies depuis les travaux de Françoise Dolto et de Jenny Aubry pour modifier le regard porté sur les parents.

Selon Catherine Sellenet, chercheur au GREF (Groupe de réflexion sur l'enfance et la famille), le terme de monoparentalité est importé des États-Unis par les sociologues féministes et adopté par l'INSEE en 1981. De « fille mère », les femmes élevant seules des enfants nés hors mariage sont donc devenues des chefs de famille monoparentale. Quel changement !

L'homoparentalité apparaît à la fin des années 1990, en lien avec la revendication des couples homosexuels (qui ont dorénavant accès à une forme d'union socialement reconnue, le Pacs) de pouvoir adopter ou devenir parents des enfants qu'ils revendiquent comme « leurs ».

Enfin, avec la multiplication des divorces et séparations ainsi que des familles dites recomposées, on parle maintenant de coparentalité (partage des responsabilités parentales lorsque les parents ne vivent plus ensemble) et de pluriparentalité à propos des différents adultes qui ont des fonctions parentales à l'intérieur des familles recomposées.

Il y a fort à parier qu'avec l'allongement de la durée de la vie et la sollicitation des grands-parents à prendre en charge leurs petits-enfants, on voit se répandre le terme de grand-parentalité.

En conclusion, le sens du terme « parentalité » a changé de registre. Des processus intrapsychiques à l'œuvre dans le devenir mère ou père, on est passé à ce qu'on nomme aujourd'hui « compétences parentales » (autre néologisme), permettant de remplir une fonction aux multiples aspects (satisfaire les besoins primaires, affectifs et éducationnels de l'enfant). L'extension de son usage s'accompagne du passage du domaine de la psychologie dynamique à celui de l'éducation et des politiques sociales, et se teinte de moralisme.

Cela permet d'introduire l'idée d'une éducation à la parentalité : comment transformer ceux qui sont identifiés comme défaillants ou insuffisants en bons parents ? Mais la neutralité du terme de « parentalité » gomme les jugements de valeur, mal considérés à notre époque (on parlera par exemple de malentendants et de malvoyants au lieu de sourds et d'aveugles), et fait passer le contrôle social comme une forme d'éducation.

L'usage du terme passe par des disjonctions

Pour que l'usage de ce terme soit possible, il faut qu'un certain nombre de transformations s'effectuent dans les représentations et les pratiques. Je nomme ces transformations des disjonctions ou des dissociations : ce qui autrefois allait de pair dans les consciences individuelles comme dans les institutions sociales doit être disjoint :

- la parentalité est dissociée du biologique : au-delà de l'adoption, différentes techniques médicales peuvent permettre d'avoir des enfants « hors corps », de la mère (mère porteuse) et du père (insémination par un « donneur ») ;

- le fait d'être parent ne confère pas la compétence à assumer la fonction parentale.

Celle-ci peut ou non apparaître à la naissance de l'enfant. Elle peut être acquise, voire apprise. Elle n'est donc pas un instinct. L'idée d'instinct maternel, qui d'emblée rendrait la mère « suffisamment bonne » selon l'expression tant reprise de Winnicott, est battue en brèche. Ou pour faire référence à l'ouvrage d'Élisabeth Badinter 4, l'amour est en plus ! De même l'autorité paternelle ne découle plus automatiquement du fait d'être le père, elle peut être mal ajustée, abusive ou insuffisante ;

- la parentalité ne s'exerce pas forcément au sein d'une famille (élargie ou nucléaire).

Elle peut être le fait d'un individu isolé qui assume seul (ou est considéré comme tel si l'on fait abstraction de son entourage familial et relationnel) les fonctions parentales. C'est ce que l'on nomme la monoparentalité. La cellule de base de la société n'est donc plus nécessairement la famille comme groupe social complexe ;

- la parentalité n'est plus liée au sexe, à la différence sexuelle. L'évidence selon laquelle il fallait que les deux sexes soient là à la fois pour « produire » l'enfant et l'élever est remise en question. Dans l'homoparentalité, l'enfant peut avoir deux pères ou deux mères. La parentalité se met au neutre, fonction maternelle et fonction paternelle tendent à disparaître au profit d'une fonction parentale ;

- la parentalité est dissociée de la filiation biologique et juridique. Dans le cas de la multi-parentalité, les droits et devoirs des beaux-parents (et des compagnons des parents), dont on commence à beaucoup se préoccuper en raison du nombre croissant des familles recomposées, ne s'inscrivent plus dans ce cadre mais sont identifiés en termes de rôles joués au quotidien dans l'éducation de l'enfant ;

- la parentalité est dissociée de l'âge. Les femmes peuvent maintenant, grâce à des prouesses médicales, donner vie à un enfant à un âge avancé. Les grands-parents ont bien évidemment des compétences parentales ;

- et surtout, la parentalité est pensée en dehors de ses aspects fantasmatiques. Elle ignore la tragédie œdipienne et l'inceste. Elle condamne ses bien-pensants à ce que François Richard 5 appelle « une gestion sociale éducationnelle de la parenté ».

Cela permet de penser une parentalité sans inconscient et « hors sexe ». Une vision aseptisée du rapport parents-enfants, forme douce de castration de ceux qui sont amenés à confier leurs enfants à des établissements spécialisés. La dimension de la sexualité est ainsi escamotée. « Bénéfice », car la sexualité des parents et celle des professionnels sont toujours envisagées sous l'angle du pire : inceste chez les parents, pédophilie et sadisme chez les éducateurs. Ceux-ci se trouvent du même coup déssexualisés, alors même qu'il leur est demandé depuis longtemps de travailler en « couples », le fameux couple éducatif ! Il y aurait lieu ainsi de s'interroger sur les effets de ce « nettoyage » sur les manifestations sexuelles des enfants et adolescents accueillis dans les foyers : on sait que les passages à l'acte homosexuels, les viols et les violences y sont nombreux.

Prévenir le sexisme et le harcèlement à l'école

Table-ronde du jeudi 6 décembre 2018 – 9h00

*(organisée par l'association prévenance, en partenariat avec la CASDEN, la MGEN,
la MAE et le réseau Canopé)*

Dans une période marquée par la libération de la parole sur les faits de harcèlement et de sexisme, cette table-ronde interrogera concrètement les connaissances et l'action préventive à partir de témoignages, de recherches et d'une réalisation filmique inédite. Dans cette table-ronde il sera question d'humanisme. Il sera question de ne pas accepter qu'on puisse malmenier un être humain, garçon ou fille. Les valeurs éducatives exigent qu'on prête attention à la souffrance et au mal être : à l'école les valeurs du prendre soin sont aussi exigeantes que les valeurs savantes. Il sera question de penser qu'être doux est une attitude et une valeur qui font grandir l'humain en nous, fille ou garçon ou autre. C'est d'engagement collectif et individuel dont nous avons besoin, c'est du courage de prôner des valeurs humanistes dans l'accueil de l'autre, de sa parole, de son intégrité physique et psychique en classe comme ailleurs. La prévenance n'est pas un « concept mou » : elle reste un combat politique pour la non-violence, l'égalité et la solidarité. Ce combat concerne les femmes comme les hommes : par les violences sexistes les hommes se privent aussi de leurs possibles. Il se mène avec des victoires provisoires et des régressions, des dévouements et des découragements. Mais si le combat des doux est le combat de Sisyphe poussant sa pierre, il n'en reste pas moins le grand combat humain. Comme l'écrit Virginie Despentes : « Le féminisme est une aventure collective, pour les femmes, pour les hommes et pour les autres. Une révolution bien en marche. Une vision du monde, un choix ».

Animée par : Caroline Veltcheff



Caroline Veltcheff, directrice territoriale Canopé Normandie, inspectrice d'académie, a consacré la plus grande partie de sa carrière aux problématiques sociétales en éducation, auprès des élèves migrants et des élèves allophones puis en tant que coordinatrice de l'éducation prioritaire pour l'académie de Versailles. Plus récemment, elle a été l'une des membres de la délégation ministérielle Prévention des violences, chargée du développement du climat scolaire positif dans le système éducatif.

INTERVENANTS

Eric Debarbieux



Éric Debarbieux, Philosophe et professeur en Sciences de l'éducation, est le Vice-Président de l'association Prévenance. Professeur émérite à l'Université Paris Est Créteil, il est connu pour l'ensemble de ses travaux sur la violence à l'école et le climat scolaire. Il a exercé des responsabilités nationales et internationales, comme Délégué Ministériel en charge de ces questions (2012- 2015), comme Président de l'Observatoire Européen de la Violence à l'École (depuis 1998) ou de l'Observatoire International (de 2004 à 2012).

Il a dirigé en particulier les Assises nationales contre le harcèlement à l'école (2011). Pour autant il est toujours resté fortement engagé sur le terrain, au plus près des écoles et des établissements scolaires. Ses derniers travaux portent en particulier sur « Les violences sexistes en milieu scolaire : prévenir l'oppression viriliste ». Parmi ses ouvrages on pourra citer notamment : « Violences à l'école, un défi mondial » (Armand Colin) ; « Les dix commandements contre la violence à l'école » (Odile Jacob) ou encore récemment : « L'école face à la violence : décrire, expliquer, agir » (2016, Armand Colin), « Ne tirez pas sur l'école » (2017, Armand Colin) ou à paraître en octobre 2018 : « L'impasse de la punition à l'école : des solutions alternatives en classe » (Armand Colin).

Lisa Azuelos



Lisa Azuelos est présidente de l'association Ensemble contre la gynophobie. Très engagée dans la lutte pour le droit des femmes, elle fut l'instigatrice en France du mouvement *Bring back our girls* et aux États-Unis de celui de *Free the nipple*. Elle a réalisé le film 14 millions de Cris condamnant les mariages forcés pour le 8 mars 2014. C'est à la suite de cette action qu'elle s'est aperçue qu'il manquait un mot dans la langue française : la gynophobie. Elle est également réalisatrice (*Comme t'y es belle, LOL, Une Rencontre,...*).

Abd Al Malik



Abd Al Malik est un rappeur, poète, romancier, essayiste, scénariste, metteur en scène, réalisateur français d'origine congolaise. Né à Paris, il grandit dans une cité HLM à Strasbourg (Neuhof). Aujourd'hui l'un des artistes français les plus prolifiques et les plus révéérés en France et à l'étranger, il est le seul artiste hip hop à avoir obtenu d'affilé 4 Victoires de la Musique pour chacun de ses albums. En 2008, il est à la fois l'Artiste de l'Année et décoré Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Il obtient l'année suivante pour son deuxième ouvrage, *La guerre des banlieues n'aura pas lieu*, le Prix de littérature politique Edgar-Faure et adapte pour le cinéma son best-seller *Qu'Allah bénisse la France !* (May Allah bless France) qui obtiendra notamment 2 nominations aux Césars (2015) et recevra au Festival de Toronto le Prix de la Critique Internationale (Prix FIPRESCI, 2014). Abd Al Malik est nommé en 2018 par le directeur du Théâtre de la Ville Emmanuel Demarcy Mota, Artiste-Ambassadeur et, en plus de la mission de développement de projets, se voit confier une partie de la programmation du théâtre.

Olivia Gaillard



Olivia Gaillard a 17 ans quand elle écrit son témoignage sur le harcèlement scolaire, *Les souffrances cachées* (2015, Éditions Stellamaris). Un calvaire au quotidien qu'elle a subi pendant 4 ans. Aujourd'hui, elle participe à des conférences en apportant son expérience et son vécu. Elle organise également des formations pour la protection de l'enfance en compagnie de sa marraine Christelle qui l'accompagne dans son parcours contre ce combat.

Pour aller plus loin...

■ Présentation de l'association Prévenance

L'Association est à but non lucratif. Elle conduit une mission d'intérêt général qui a pour but de développer la culture de la paix dans le Système Educatif et de contribuer concrètement à apprendre à vivre ensemble.



Prévenance : ce terme peut paraître étrange pour une association qui entend travailler pour l'apprentissage d'une culture de la paix et contre la violence à l'école. Pourquoi pas prévention ? Parce que nous pensons qu'avant tout programme spécialisé, qu'avant toute action concertée, officielle, estampillée et qu'avant de parler paix ou violence il y a d'abord des gestes simples du vivre-ensemble, un climat à instaurer, une coopération à mettre en œuvre.

Missions :

- Développer les compétences et sensibiliser aux pratiques pédagogiques de l'éducation pour la paix afin de promouvoir la réussite scolaire et le « bien vivre ensemble » dans les classes et les établissements scolaires.
- Se mettre à la disposition des professeurs pour les aider à enseigner la non-discrimination, l'intégration et la liberté d'expression dans le respect des droits de l'Homme.
- Transmettre la culture de la paix par tous moyens : projets éducatifs variés (théâtre, cinéma, danse, musique, activités physiques et sportives...), conférences, ateliers et animations dans les classes...

Activités :

Animations : Apprendre à gérer ses émotions et ses angoisses ; La lumière, le laser ; Un voyage dans l'Univers, les mains des élèves sur la Lune ; L'homme est-il un animal comme les autres ? ; La différence culturelle franco-chinoise. ...

Colloques : Les sciences contre la violence à l'école. Construire le respect d'autrui pour un climat scolaire serein. Actualités de la non-violence. ...

Conférences : Le climat scolaire : Simple évidence ou révolution pédagogique ? ; Climat scolaire et harcèlement à l'école : pour une pédagogie prévenante. ...

Dossiers : Les violences sexistes à l'école, une oppression viriliste ; Comment construire une société apprenante ? ; Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École ; La science, catalyseur de Paix. ...

Formations : Nos formations sont fondées sur des apports théoriques, des temps d'échanges, des réflexions en groupes et des mises en commun d'expériences. Elles proposent des ateliers et des activités que chacun peut s'approprier selon sa démarche pédagogique.

Publications : Enfants de l'immigration, une chance pour l'école ; Ne tirez pas sur l'Ecole ! ; L'école de la curiosité ; Apprendre à résister ; La Paix ; L'impasse de la punition à l'école. ...

Tables-Rondes : Violence scolaire et culture de la Paix ; Prévenir le sexisme et le harcèlement à l'école. ...

Gouvernance :

Jean Audouze, Président

Eric Debarbieux, Vice-Président

Lucie Miclot, Déléguée Générale

Contact Association Prévenance

Tel: +33 6 32 37 04 88 - Email: contact@prevenance-asso.fr

Pour plus d'informations www.prevenance-asso.fr

▪ Rapport « Les violences sexistes à l'école – Une oppression viriliste »

(Eric Debarbieux avec Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn et Olivia Gaillard / Observatoire européen de la violence à l'école) – 30 mai 2018

Il y a quelques années une des nombreuses enquêtes que j'ai menées sur la violence à l'école en interrogeant alors 12 000 écoliers mettait en évidence l'importance du harcèlement subi par une minorité d'élèves en souffrance, chiffrée alors à environ un élève sur dix.

Une vraie mobilisation s'était produite, et les premières politiques publiques françaises sur ce sujet avaient suivi les « Assises Nationales contre le harcèlement à l'école », qu'en mars 2011 le Ministre de l'Education nationale de l'époque m'avaient confiées. Nous n'en sommes plus au déni et à l'ignorance où nous étions alors et l'opinion publique, avec les médias, s'est largement emparée du sujet. Il va de soi que « l'affaire Weinstein » et le déluge de révélations qu'elle entraîne en libérant la parole et l'écoute des victimes – avec des conséquences concrètes sur les prédateurs et harceleurs sexuels – est aussi venue accentuer cette prise de conscience.

Aucun ministre de l'éducation ne pourrait renoncer à lutter contre le phénomène du harcèlement en milieu scolaire sans y perdre de la crédibilité. La ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports que fut Najat Vallaud-Belkacem a de son côté beaucoup œuvré pour la reconnaissance d'un phénomène devenu un délit général dans la loi du quatre août 2014. Pour autant, si les dernières enquêtes de santé publique auprès des adolescents et adolescentes sont plutôt encourageantes en montrant une baisse du phénomène, rien n'est gagné loin de là. C'est ce que nous raconte cette lycéenne¹.

Histoire de Coralie, 17 ans, Lycéenne (entretien janvier 2018)

Tout a commencé en CE1, j'avais 8 ans. J'étais mince parce que j'avais des problèmes de santé et un choc dû au décès de mon grand-père. J'ai été harcelée par une professeure. Elle me traitait d'anorexique et me forçait à manger mon assiette à la cantine. Cela n'a pas alerté ma mère jusqu'au jour où je ne voulais plus du tout manger, même à la maison. Je pesais 17 kilos à huit ans. On m'a toujours traitée de sac d'os, de squelette, d'anorexique... Le harcèlement m'a suivie en 3ème au collège, j'ai tenté de mettre fin à mes jours et je me scarifiais.

En 5^{ème} je suis sortie avec un garçon. Mon premier amour... Au début je pensais qu'il m'aimait vraiment mais il a joué avec mes sentiments. Il n'arrêtait pas de me quitter et me reprendre comme un objet. Un jour au collège, il était au fond de la cour avec ses potes. Je suis allée vers lui et apparemment je lui aurais dit quelque chose qui ne lui a pas plu alors il m'a attrapée et m'a écrit sur le visage avec des fluos, il m'a tiré les cheveux et a commencé à me frapper. Je ne suis plus jamais ressortie avec lui. J'ai eu beaucoup de mal à m'en remettre, il m'a énormément déçue et blessée.

En seconde au lycée ça ne s'est pas arrêté. Partie pour un bac ASSP, je me suis rendu compte au bout d'un mois de rentrée que ça ne me plaisait pas du tout. J'ai donc entrepris un bac GA. Les «clans» s'étaient déjà formés.

Durant les mois qui ont suivis, un garçon me taquinait beaucoup mais un jour en cours il est allé trop loin. Devant tous les élèves et le professeur il a crié : «Bouffe mes couilles sale pute ! », «Espèce de grosse salope». Je me suis mise à pleurer et les autres riaient. À la récré, ce garçon et ses copains venaient pour me demander de me montrer ou de les embrasser. Je les repoussais et essayais d'alerter un adulte qui évidemment ne réagissait pas. Une fois un ami de ses amis a commencé à faire des gestes obscènes, je n'en parlais plus jusqu'au moment où j'ai reçu des messages du genre : «Suce-moi grosse pute», «t'es une suceuse »...

J'ai demandé à ma mère de changer mon numéro de téléphone et là j'ai été obligée de tout lui dire. Le lendemain elle a appelé le CPE, il m'a posé beaucoup de questions. Il a convoqué les élèves concernés qui par la suite ce sont tous retournés contre moi. Suite à cela je ne suis plus allé en cours pendant 1 an, j'ai vu des tas de psychologue, psychiatre... Aujourd'hui, je suis retournée au lycée, je me suis soignée et je vis mieux ma scolarité. Je suis reconnaissante envers ma mère, elle m'a sauvé la vie. Et je suis plus que motivée à avoir mon bac et reprendre ma vie en main.

Témoignage terrible bien sûr, et où rien ne peut justifier les agressions subies. Difficile en effet de dire à cette lecture qu'il s'agit d'un simple jeu sans conséquences ou d'une drague «un peu lourde» comme il est souvent rétorqué à qui s'engage sur le chemin d'une sexualité du consentement total et du refus du sexisme.

¹ Les récits insérés dans le texte ont été recueillis par Olivia Gaillard.

N'allons pas penser que ce phénomène soit un phénomène nouveau, qui marquerait une sorte d'ensauvagement des jeunes mâles contemporains. Il ne s'agit pas pour autant de faire du harcèlement sexiste un phénomène «naturel» qu'il serait impossible de combattre. Une des choses que l'on sait le mieux est qu'il s'inscrit dans la durée et peut avoir des conséquences lourdes, par perte d'estime de soi des victimes. Les brimades répétées accompagnent toujours et précipitent souvent les violences les plus lourdes qui sont exercées. Elles sont cette oppression quotidienne qui marque profondément le psychisme des sujets qui la subissent. Il n'est plus possible de nier leur importance tant leurs conséquences sont connues désormais, même si l'on peut se reconstruire.

Histoire de Sabine, 43 ans.

Dès la primaire je subissais les brimades des élèves. Étais-je différente des autres par mon manque d'assurance ? Par un manque de confiance en moi ? Je restais à l'écart, dans mon coin car personne ne voulait jouer avec moi ni même me parler... Comme si j'étais transparente et pourtant j'essayais de m'intégrer. Une élève de ma classe était un peu handicapée mentalement et physiquement. Partout où j'allais, elle me suivait pour me donner des coups de pieds dans les jambes mais je savais qu'elle n'était pas bien dans sa tête. Sous le préau les garçons jouaient au foot et à chaque fois ils me le lançaient en pleine tête. Personne ne disait rien, personne pour me défendre ; je portais ce lourd fardeau chaque jour. Ils m'ont toujours fait croire que j'étais différente d'eux, toujours à part, toujours seule... Mais je ne me sentais pas différente ! Pourquoi tant de méchanceté ? J'avais la paix seulement quand j'allais en étude, ma maîtresse était très gentille. La piscine était pour moi un calvaire, je n'aime pas le sport. Ayant des problèmes d'asthme, il était difficile pour moi de suivre le rythme des autres. Alors c'était les moqueries et le prof qui ne cherchait pas à comprendre mon problème. Je ne savais pas nager et les autres s'en fichait, ils me laissaient au fond de l'eau et personne ne venait m'aider, me sauver... J'étais toujours la fautive d'après eux. Une fille me faisait porter son cartable et une autre m'attendait à la sortie pour m'humilier encore plus. Je regardais autour de moi, espérant trouver de l'aide, quelqu'un qui me comprendrait, qui subissait la même chose que moi mais j'étais seule. Je me souviens d'un ami d'enfance, il était très gentil car j'étais souvent malade... Je ne pouvais plus suivre les cours normalement. Entre les brimades, les retards en classe, les absences répétées c'en était trop ! Je ne pouvais pas étudier correctement me sentant mal dans cet établissement scolaire. On ne m'a jamais laissé la chance de m'intégrer. Parfois je déteste ne pas avoir confiance en moi, si j'avais été plus forte rien de tout cela ne serait arrivé.

Arrivée au collège c'était encore pire. Aucune intégrité, encore des brimades, j'étais rabaissée, insultée, intimidée... Le calvaire continuait. Les surveillants, les profs, les élèves, les heures de colles prises à cause des autres ! Tout ça me rendait malade, suivre les cours dans une ambiance pareille m'insupportait. En 5^{ème} trois filles étaient sur mon dos, je subissais des insultes, les coups et le racket. Ce jour-là ma vie a basculé me laissant sans défense. «Tu parles on te tue !» «Tu ne reverras plus tes parents». Poussée contre le mur, coups de poings dans le ventre, coups de pieds... Voilà ce que je vivais. Je ne pouvais pas rester comme ça, je ne voulais plus et surtout ne pouvais plus aller à l'école par peur de représailles. J'ai arrêté l'école à 16 ans en 5^{ème}, trop de chagrin, trop de souffrance, de mal-être. Ma mère voulait en parler mais les filles qui me faisaient souffrir étaient déjà parties.

Aujourd'hui j'ai 43 ans je me sens plus forte tel un phénix qui renaît de ses cendres malgré les séquelles qui resteront à vie. Il faut que le harcèlement et les violences cessent, agir est la seule solution. Ne pas rester dans le silence, en parler, faire de la prévention tout cela est très important. Être en contact avec des personnes ayant vécu et souffert vous fais prendre conscience que vous n'êtes pas seul. Notre peine est partagée et moins lourde à supporter.

Il va donc être question dans ce texte de violence en milieu scolaire, et principalement des violences sexistes, des violences qu'y subissent les filles, mais aussi les garçons qui n'entrent pas dans les normes virilistes, machistes. Il y sera question de la manière dont le «refus du féminin» construit l'inégalité entre les sexes, entre les genres. Nous savons bien comment simplement prononcer le mot «genre» est un facteur de polémique en France. Rappelons très simplement que le «genre» est un concept qui permet de penser le système de séparation des sexes qui les classifie et les hiérarchise, les naturalise dans une catégorisation qui nie les autres possibilités humaines et les rejette dans une anormalité pathologique ou immorale. Il sera donc question essentiellement de la manière dont se construit une discrimination et une inégalité sociale qui posent un défi démocratique et humaniste.

Car ne nous y trompons pas. Il ne s'agit pas dans les combats féministes d'une simple lubie vite rabattue sur un ton méprisant dans un combat dépassé. Mais de combats pour chaque individu en souffrance, quel que soit son genre, et d'un combat politique et humaniste. Nous vivons une époque incroyable, une époque de choix qui engage aussi bien notre vie quotidienne que la paix du monde. A l'heure où l'affrontement entre les grandes «puissances» vire au combat de coqs entre un Donald Trump élu bien que parlant «d'attraper les femmes par la chatte», d'un Vladimir Poutine surjouant sa virilité ou d'un Kim Jong-Un devenant un maître-chanteur nucléaire il est urgent de remettre radicalement en question le modèle du guerrier dominant—qui n'est pas seulement un Djihadiste plus ou moins exotique. Le défi est aussi celui de la lutte contre les discriminations. Comme le rappelle Olivia Gazalé dans un ouvrage récent : «La comparaison hiérarchisante avec l'Autre est centrale dans la construction de la virilité [...] Pas de suprématie sans un inférieur à mépriser, voire à humilier. C'est pourquoi le modèle traditionnel de la virilité – modèle d'exclusion et de ségrégation – ne peut s'épanouir qu'en entretenant le ressentiment des opprimés et la compétition féroce, voire la haine entre les hommes». Le rejet du «faible» à commencer par le sexe dit faible² touche de nombreuses catégories de la personne handicapées aux «bouffons», des personnes homosexuelles et transgenres aux minorités visibles : être fort c'est dire le faible, ce qui est le début de l'oppression.

Plus modestement, et si l'on ne veut pas nous suivre sur ce terrain politique, les récits que nous avons livrés dans cette introduction et les milliers de témoignages recueillis pour ce livre comme en plus de trente ans de recherche³, devraient suffire à rendre inacceptable par simple humanité les violences dont il sera ici question. Il est bien évident que ce livre s'inscrit dans la lignée de la France généreuse, celle des Droits humains qui est notre véritable identité.

Consulter l'intégralité du rapport ici :

<http://prevenance-asso.fr/wp-content/uploads/2018/06/Les-violences-sexistes-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9cole-une-oppression-viriliste.pdf>

² On peut encore lire dans le dictionnaire Larousse dans la définition de l'adjectif « Faible : Qui est sans défense, désarmé, impuissant : Une faible femme. »

³ A l'heure où j'écris ces lignes j'estime que moi-même et les équipes que j'ai pu animer ou coanimer avons interrogé environ 200 000 élèves en France depuis 1992, date de création des enquêtes de victimation en milieu scolaire... Je ne compte pas ici les enquêtes passées à l'étranger avec l'Observatoire International de la Violence à l'Ecole.

▪ **Yolove, film documentaire sur les relations filles/garçons dans les écoles à l'ère du porno et de #metoo.**

Yolove, contraction de YOLO (You only live once) et de Love est un film documentaire co-réalisé par **Lisa Azuelos** et **Laure Gomez Montoya** sur les relations filles/garçons dans les écoles à l'ère du porno et de #metoo.



Les réalisatrices ont suivi pendant 1 an, plusieurs élèves de différents établissements scolaires français pour tenter de répondre à la question « Et si on apprenait quelque chose d'autre que la violence à l'école ? » et comprendre ce que la jeunesse attend de l'école et des relations humaines.

Le film donne la parole aux jeunes collégiens et lycéens à Nantes, Béthune, Saint Denis, Strasbourg... pour comprendre comment à l'âge du passage de l'enfance à l'adolescence, ils perçoivent le monde et ce qu'ils attendent de l'école. La question du vivre ensemble est finalement au centre de leur préoccupations.

Le film va également à la rencontre de ceux qui tentent de faire bouger les choses en France sur les questions de harcèlement, sexualité, rapport filles/garçons, libre accès à la pornographie... Artiste slameuse, Diata crée des ateliers d'écriture par le slam ; le professeur en gynécologie Israel Nisand, parle de sexualité à des collégiens ; l'association Women Safe prend en charge de façon globale les jeunes filles qui ont subies des violences ; autant d'ateliers et d'associations qui par leur action redonne du sens, et les clés du vivre ensemble.

Filmé sous un angle positif, le film ne se veut pas critique, ni à charge mais plutôt tente de montrer qu'il ne faut finalement pas grand-chose pour que les jeunes vivent dans le respect de soi et de l'autre.

Education, Jeunes enfants et précarité

Table-ronde du vendredi 7 décembre 2018 – 9h00

(organisée En partenariat avec le réseau Canopé)

Pas plus que les autres étapes de la vie, celle des jeunes enfants ne s'accorde avec ce que l'on nomme aujourd'hui la précarité. Le fait de devoir s'accommoder et supporter des situations sensibles, sociales, économiques, rend vulnérable tout individu et le fragilise dans son milieu et ses relations humaines. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer un état de fait, hélas grandissant dans notre pays... Tenter d'endiguer, à défaut de pouvoir les résoudre, la détérioration des conditions de vie éducatives, sociales et culturelles indispensables au développement du jeune enfant, motive cette rencontre. Les participantes à cette table ronde contribueront par leurs analyses à éclairer les mécanismes à l'oeuvre et proposeront des perspectives d'actions.

Animée par : Marie-Claire Chavaroche-Laurent



Éducatrice de jeunes enfants puis Éducatrice Spécialisée de formations, elle a démarré et termine sa carrière en s'investissant dans le secteur de la petite enfance. Elle a travaillé successivement en neuropsychiatrie infantile, dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans, auprès de personnes âgées, à la direction d'un multi accueil et dans la formation des assistants maternels. Elle est aujourd'hui chargée de mission jeunes enfants à l'Association Nationale des Ceméa.

INTERVENANTS

Marie-Aleth Grard



Alliée d'ATD Quart Monde depuis 1982, Marie-Aleth Grard est aujourd'hui Vice-Présidente ATD Quart Monde France depuis avril 2008. Elle est membre du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) depuis avril 2008 dans le groupe des personnalités qualifiées, au nom d'ATD Quart Monde. Elle siège dans deux sections au CESE, la section affaires sociales et santé, et la section éducation, communication, culture.

Sandrine Guichet



Éducatrice de jeunes enfants de formation, Sandrine Guichet est aujourd'hui responsable de formation au sein des Ceméa Pays de La Loire, et accueillante dans un lieu d'accueil parents enfants au sein de la même association. Elle a dirigé un CLAE (centre de loisirs associé à l'école) et coordonné le secteur petite enfance de la même ville. Après l'obtention du DURFA, et quelques années comme formatrice au sein d'un GRETA, Sandrine Guichet a dirigé une association rurale accueillant des enfants entre 0 et 11 ans et mené des ateliers autour de la parentalité.

Anne-Marie Dandres



Médecin pédiatre responsable de PMI sur les communes de Gennevilliers et Villeneuve la Garenne, de 1977 à 2009, Anne-Marie Dandres participe au Réseau Périnatal de santé du Nord des Hauts-de-Seine et à des enquêtes sur Saturnisme et grossesse, Précarité et grossesse et a collaboré à la création d'une Unité Parents Bébé à Gennevilliers fonctionnant avec le service de PMI et le secteur Infanto-Juvenile du Nord des Hauts-de-Seine. Depuis 2009, elle est bénévole à la Mission Bidonvilles de Médecins du Monde, localisée à Saint-Denis. Il s'agit de consultations pédiatriques en binôme avec un

interprète en langue roumaine, qui se font dans un camion médicalisé, sur le bidonville. Elles ont pour but d'amener les familles à rejoindre le droit commun (PMI pour les enfants de 0 à 6 ans et les femmes enceintes, Planning pour les femmes qui désirent une contraception, consultations PASS des hôpitaux ou de villes quand elles existent).

Pour aller plus loin...

▪ Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants / Constats et propositions du HCFEA - Synthèse de la synthèse du HCFEA

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, par l'intermédiaire de son Conseil de la famille, a inscrit à son programme de travail la question suivante : « Comment lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des familles et des enfants, et réduire les inégalités ? ». Il s'agit d'une part d'identifier les caractéristiques des familles pauvres ou en risque d'exclusion sociale, et les difficultés auxquelles elles sont confrontées ainsi que leurs enfants, et d'autre part d'interroger les politiques publiques conduites pour lutter contre la pauvreté et le risque d'exclusion sociale et contre leurs conséquences.

Deux raisons principales motivent le choix de ce thème de travail :

- Le taux de pauvreté des enfants en 2014 atteint 19,8 % pour 14 % de la totalité de la population métropolitaine qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Deux types de familles sont particulièrement concernés, les familles monoparentales et les familles nombreuses ;
- L'importance des phénomènes de reproduction sociale en la matière : l'enfant d'une famille pauvre a beaucoup plus de risques de se retrouver lui aussi dans une position disqualifiée socialement lorsqu'il atteint l'âge adulte (manque de ressources économiques, sociales, ou relationnelles).

Les notions de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale ont fait l'objet de nombreux débats. On peut partir de la définition de la précarité adoptée par le Conseil économique social et environnemental (CESE) dès 1987 et reprise par le Conseil national de lutte contre les exclusions (CNLE) :

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ».

Lorsqu'on s'intéresse aux familles qui ont recours aux services de solidarité et à l'aide des associations ; ainsi, les enfants qui vivent dans un logement précaire, ou d'urgence, voire dans un bidonville ou à la rue font face à des difficultés souvent insolubles pour accéder à une scolarité un tant soit peu normale.

De quelle famille parle-t-on ?

Par rapport aux concepts de famille élargie dans le temps (la lignée des ascendants) ou dans l'espace (l'ensemble des collatéraux), on s'intéressera ici principalement au noyau familial qui, au sein d'un ménage avec enfant(s), partage en principe un budget commun. Les données statistiques utilisées se centrent en effet sur la population des ménages dits ordinaires, c'est-à-dire vivant dans un même logement. Lorsque des données seront disponibles, les situations les plus problématiques seront étudiées (hébergement collectif, sans domicile fixe, habitat précaire,...).

En ce qui concerne les enfants, si un certain nombre de données disponibles retiennent une notion d'enfant à charge vivant au sein du logement, on centrera l'analyse dans toute la mesure du possible sur ceux de moins de 18 ans. Lorsque les données le permettent, on abordera la question des conséquences de la pauvreté sur le développement des enfants, notamment en termes d'éducation et de santé, facteurs clés pour une intégration réussie dans la société à l'âge adulte.

5 définitions complémentaires :

Compte tenu de ces considérations, plusieurs approches complémentaires de la notion de pauvreté sont utilisées dans les études :

- la pauvreté monétaire,
- la pauvreté d'existence ou pauvreté en conditions de vie,
- les personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, concept utilisé au niveau européen,
- les personnes en insuffisance budgétaire
- la pauvreté subjective : qui part de la perception par une famille ou un individu de sa propre situation.

Vulnérabilité, précarité, insécurité

Si l'on cherche à dépasser les dimensions économiques ou sociales, une approche en termes de vulnérabilité des familles peut également être mobilisée : *« on sait combien la précarité sociale engendre quasi-mécaniquement la fragilisation sanitaire via la malnutrition, les difficultés d'accès aux soins, le logement dégradé et les conséquences psychiques des difficultés quotidiennes. En ce sens, la substitution de la notion de vulnérabilité à celles, antérieures, de misère, indigence, pauvreté, etc., met l'accent sur des mécanismes de fragilisation et de blessures polymorphes ».*

Les propositions du Conseil

- Agir pour mettre en œuvre les droits fondamentaux.
- L'objectif d'éradiquer la grande pauvreté d'ici 2030.
- Changer le regard des institutions.
- Eradiquer la peur du placement des enfants.
- L'emploi : renforcer une offre adaptée aux personnes éloignées de l'emploi `.
- La question centrale de l'accès à un logement stable `.
- Lutter contre l'insécurité alimentaire.
- Assurer le droit à la santé.
- Simplifier le recours aux prestations.
- Lutter contre l'échec scolaire.

- Avoir confiance dans les capacités et compétences des parents.
- L'impact fort des difficultés de logement, d'emploi, de manque d'argent sur les réalités et relations familiales.
- Améliorer les aides financières aux familles pauvres : quelques scénarios pour la réflexion, un besoin global estimé à 8,5 milliards d'euros.
- Le rôle des prestations actuelles dans la réduction de la pauvreté.
- Trois scénarios alternatifs : le scénario par le RSA le scénario par la prime d'activité le scénario par une allocation enfants pauvres.
- Pour un droit à la cantine pour tous les enfants Un enjeu essentiel pour la réussite des enfants, ce ne doit plus être vécu comme un cumul d'obstacles pour les enfants les plus pauvres.
- Favoriser l'accès aux modes d'accueil des familles en situation de pauvreté.

« Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants »

Le dossier est constitué d'un ensemble de notes, structurées autour de l'architecture suivante :

1. Introduction : synthèse des constats et propositions L'état des lieux

- 1-1 La pauvreté des enfants et des familles : constat statistique sur la situation française
- 1-2 Pauvreté monétaire et insuffisance budgétaire : une analyse complémentaire de la situation des familles et des enfants
- 1-3 Eléments quantitatifs de comparaisons européennes
- 1-4 Grande pauvreté et recours aux associations : un regard sur la pauvreté au quotidien

2. Les politiques publiques

- 2-1 Les plans de lutte contre l'exclusion
- 2-2 Pauvreté des familles et redistribution
- 2-3 Trajectoire et accompagnement des bénéficiaires du RSA

3. Des propositions pour lutter contre la pauvreté des familles et des enfants

- 3-1 Agir pour mettre en œuvre les droits fondamentaux
- 3-2 Le rôle des prestations familiales et sociales pour lutter contre la pauvreté des enfants : une analyse de scénarios alternatifs
- 3-3 L'accès à la cantine scolaire : un droit pour tous les enfants, un droit essentiel pour les enfants de familles pauvres ?
- 3-4 Favoriser l'accès aux modes d'accueil des familles en situation de pauvreté.

Pour en savoir plus :

http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/NOTE_Synthese_-_pauvrete_et_familles_-5_juin.pdf

<http://www.hcfea.fr/spip.php?rubrique11>

▪ Une école de la réussite de tous est possible !

(Extraits)

La pauvreté n'est pas qu'une question d'argent, c'est aussi une question culturelle, qui s'accompagne trop souvent du sentiment de se sentir « différent », d'être sans cesse jugé, et d'en souffrir.

Les parents vivant des situations de grande pauvreté se souviennent d'abord du « *fond de la classe* ». L'école a été souvent pour eux un lieu de souffrance. C'est pourquoi, une fois que leurs enfants vont à leur tour fréquenter l'école, cela entraîne pour les parents un sentiment contradictoire : d'un côté, c'est le grand espoir que ça se passe bien et que l'école soit pour les enfants un tremplin, un lieu d'épanouissement et de réussite ; de l'autre, les souvenirs d'enfance restent forts, et dès que l'enfant commence à appréhender d'aller à l'école, ces souvenirs remontent, les parents eux-mêmes ont comme un mur à franchir pour s'investir et faire confiance à cette école.

Fort d'avoir perçu que la plus forte aspiration des parents les plus pauvres est que leurs enfants ne revivent pas à l'école les mêmes souffrances et exclusions qu'eux-mêmes, ATD Quart Monde travaille depuis ses origines pour soutenir cette aspiration, en coopérant avec les parents afin qu'ils trouvent comment permettre que leurs enfants réussissent.

Nous avons aussi appris de ces familles que les enfants, pour apprendre à l'école, ont besoin d'être fiers de leur racines, et donc de leurs parents, de leur milieu ; il est presque impossible d'apprendre si on grandit dans la honte.

DES PROJETS PILOTES

Il ne suffit pas de dire cela pour que tout le monde s'en saisisse, c'est pourquoi ATD Quart Monde met en place des projets pilotes, afin de comprendre ce qui est possible : ainsi durant 5 ans, nous avons expérimenté un espace parents à Rennes, dans le quartier de Maurepas. Dans le quartier de Fives à Lille depuis 5 ans, un projet de « promotion familiale, sociale et culturelle » est mené avec de nombreux partenaires, et nous construisons un nouveau projet « un quartier se mobilise pour la réussite de tous les enfants » dans le 18^e arrondissement de Paris.

UNE CAMPAGNE ANNUELLE

Cette campagne annuelle se nomme « Vivre ensemble sans oublier personne » ou « Un quartier où tous seraient heureux d'apprendre » ou « Découvrir les talents de chacun », ou « Changer de regard pour mieux vivre ensemble ». Les parents qui ont une vie difficile, mais également tous les autres, sont concernés par cette campagne qui fait réfléchir tous les enfants du quartier aux conditions qu'il faut mettre en place pour « *faire une place à chacun dans la classe ou le quartier* »...

... Enfin, nous expérimentons un outil de dialogue entre parents d'une part, et entre parents et enseignants d'autre part, à la sortie de l'école. Les parents l'ont surnommé : « *les petits mots du mardi* ». Une question inscrite sur un panneau devant l'école chaque quinzaine est posée à l'ensemble des parents qui attendent leurs enfants à l'extérieur de l'école : « *Quels moyens l'école prend-elle pour informer les parents ?* », « *Parents qu'aimeriez-vous apporter à l'école ?* » « *Pour vous un parent-délégué c'est... ?* » Nous écrivons leurs réponses sur des post-it collés sur le panneau à la vue de tous puis dactylographiés pour la fois suivante : « *Un café-parents, ça pourrait être bien pour se connaître entre nous, dit un parent* » « *Cette action nous invite à changer de regard aussi sur les parents, à se demander si nous comprenons suffisamment leur point de vue, nous dit une enseignante directrice* ».

Lire le dossier complet :

<http://blogs.atd-quartmonde.fr/magrard/>

Publié le 14 décembre 2016 par Marie-Aleth Grard

▪ MISSION BIDONVILLES MEDECINS DU MONDE

La pauvreté concerne plus de 3 millions de personnes en France, soit 14,3 % de la population. Depuis 2008, la part des personnes en situation de précarité ne cesse d'augmenter et les inégalités sociales de santé de s'accroître.

EXTRAITS

La pauvreté et l'exclusion obligent près de 16 000 personnes à vivre dans des bidonvilles. On n'en compte pas moins de 571 en France.

2/3 des bidonvilles ne disposent d'aucun point d'eau

En 2012, le gouvernement a publié une circulaire imposant que toute évacuation de bidonville soit anticipée et accompagnée. Malgré cela, les expulsions se déroulent toujours dans les mêmes conditions dramatiques pour les habitants, sans qu'un diagnostic social préalable ne soit établi et qu'une alternative de relogement ne leur soit proposée. Ces expulsions à répétition, parfois accompagnées de violences physiques, sont lourdes de conséquences sur la santé des personnes : non seulement elles les éloignent du système de santé, mais elle brisent aussi la continuité des soins et rendent difficile la prévention et la lutte contre les épidémies. En 2017 plus de 11000 personnes ont été évacuées.

Le Commissaire européen aux droits de l'homme a dénoncé cette politique.

« Près de la moitié des campements ne disposent d'aucun système de gestion des déchets. »

Les habitants des bidonvilles vivent dans des conditions d'extrême précarité qui détériorent leur état de santé. Et malgré leur besoin urgent de soins, les difficultés qu'ils rencontrent sont immenses.

Prise en charge des dépenses de santé, accès à l'aide médicale d'État, à la couverture maladie universelle (CMU), la barrière de la langue, la méconnaissance du système de santé français, les nombreuses conditions d'accès et des délais d'instruction très longs sont autant d'obstacles qui retardent le recours aux soins.

La mission bidonvilles de Médecins du Monde :

Soigner

Accompagner

Améliorer les conditions de vie

Pour en savoir plus :

<https://www.medecinsdumonde.org/fr/pays/france/personnes-vivant-dans-les-bidonvilles>

Les ROMS médecins du monde

EXTRAITS

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope fait le triste constat de la continuité d'une politique d'expulsions répétées des habitants des bidonvilles et des squats.

L'été est la période la plus « prolifique » en termes d'expulsions. A Montreuil, Marseille, Goussainville, Grenoble, Saint Denis, Lyon et ailleurs, le constat de ces expulsions est le même : la situation des personnes ne s'améliore pas et les bidonvilles ne disparaissent pas.

Néanmoins, quand la circulaire s'applique, elle peut apporter des résultats : les 25 et 26 juillet, à Toulouse, 386 personnes vivant sur 4 bidonvilles dans le quartier de Montaudran ont été relogées dans des appartements. Reloger les habitants des bidonvilles est donc possible !

Le CNDH Romeurope appelle les décideurs, membres du gouvernement et élus des collectivités locales à changer d'approche. De nouvelles politiques de résorption des bidonvilles sont possibles. Il est nécessaire de mettre fin aux expulsions répétées de bidonvilles pour pouvoir accompagner les personnes vers des solutions de logement dignes et pérennes.

Pour en savoir plus :

<https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/presse/2016/08/26/les-bidonvilles-sont-toujours-la>

▪ LE 104 EST MAINTENANT UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Tous les mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

LAEP extraits

Le mercredi 31 janvier, un Lieu d'Accueil Enfants Parents, « *au 104* » a ouvert ses portes rue Saint-Jacques à Nantes. Cet espace s'adresse aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou de substituts parentaux, ainsi qu'à de futurs parents.

Un lieu de parole et d'écoute et un projet collectif

C'est un lieu d'accompagnement à la fonction parentale, qui contribue au développement de l'enfant. Les parents peuvent venir et revenir en toute liberté. C'est un lieu de parole et d'écoute dans une perspective de prévention, un lieu qui permet de rompre l'isolement pour le parent, un lieu à effet humanisant qui permet la rencontre des différences.

Ce projet est issu d'un travail de militant-es des CEMEA, venant des groupes action recherche petite enfance et SPAS (santé psychiatrie et action sociale). Ce projet d'accueil au sein des CEMEA, lieu de ressources et de recherche, nous donne un espace d'expérimentation et de réflexion. Notre projet s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation nouvelle par les méthodes d'éducation active. Ajoutons à cela des bases pour accompagner la petite enfance et le lien parental : l'observation, le partage des savoirs, la non hiérarchisation et l'égalité de parole.

Pour en savoir plus :

<https://cemea-pdll.org/Le-104-est-maintenant-un-Lieu-d>

